



Cartographies du désir capturé : machines prostitutionnelles et agencements d'enfance

Laurent Mélito

DANS **CHIMÈRES** 2026/1 n° 108 , PAGES 187 À 200

ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0986-6035

DOI 10.3917/chime.108.0187

Date de mise en ligne : 29/07/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-chimeres-2026-1-page-187?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Cartographies du désir capturé : machines prostitutionnelles et agencements d'enfance

LAURENT MÉLITO¹

Mon travail sur la prostitution des mineurs s'enracine dans une double expérience de terrain. J'ai d'abord exercé comme éducateur spécialisé auprès d'adultes en situation de prostitution, avant de devenir sociologue d'intervention auprès des institutions qui accueillent des mineurs dans ces mêmes situations. Cette trajectoire m'a confronté à un malaise persistant : des adolescents qui fuient systématiquement les foyers, qui refusent le statut de victime qu'on leur assigne, dont les parcours singuliers ne correspondent jamais aux catégories administratives. J'ai observé comment les dispositifs institutionnels, malgré l'engagement sincère des professionnels, produisent parfois des effets contraires à leurs intentions.

1. Sociologue indépendant.

C'est dans ce contexte que je me suis tourné vers la schizoanalyse de Deleuze et Guattari, non comme grille universelle, mais comme ensemble d'outils permettant de penser la complexité des processus de subjectivation dans des situations extrêmes. Cette approche comporte des risques : celui de l'abstraction qui euphémiserait la violence concrète, celui d'une sophistication conceptuelle servant d'alibi à l'inaction, celui d'une critique des institutions justifiant l'abandon des victimes.

Mon propos n'est pas de contester la nécessité absolue de protéger les mineurs contre l'exploitation sexuelle, ni de remettre en cause leur statut de victimes d'un crime. Il s'agit plutôt d'interroger les modalités concrètes de cette protection : pourquoi certains dispositifs produisent-ils des effets inverses ? Comment accompagner des trajectoires véritablement émancipatrices et pas seulement normalisatrices ? Comment créer les conditions d'une réappropriation par les jeunes eux-mêmes de leur devenir ?

Machines prostitutionnelles et capture des flux

La prostitution des mineurs fonctionne comme une machine abstraite qui opère des prélèvements sur les flux de désir, d'argent et de pouvoir². Cette machine ne préexiste pas aux corps qu'elle capture : elle se constitue dans le mouvement même de la capture, selon une logique d'immanence³. Les proxénètes, les clients, mais aussi les institutions de protection, les travailleurs sociaux

2. Sur la notion de machine désirante comme outil d'analyse des formations sociales, voir G. Deleuze, F. Guattari, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972. La machine désirante ne renvoie pas à un mécanisme mort mais à une productivité vivante qui fabrique du réel.

3. Sur la logique d'immanence propre aux machines désirantes, voir *L'Anti-Œdipe*, *op. cit.*, qui oppose systématiquement production immanente et représentation transcendante.

et les dispositifs législatifs participent tous, à des titres divers, à l'assemblage de cette machine⁴.

Précision essentielle : évoquer le rôle des institutions dans cet agencement ne signifie en aucun cas les mettre sur le même plan moral que les exploiters. Les proxénètes et clients commettent des crimes d'une gravité absolue ; les institutions tentent, avec des moyens souvent insuffisants, de protéger les victimes. Mais d'un point de vue analytique, pour comprendre comment se maintient la prostitution des mineurs, il faut examiner l'ensemble du système, y compris les effets non intentionnels des dispositifs de protection.

Ce qui caractérise fondamentalement la machine prostitutionnelle, c'est son fonctionnement par codage-décodage permanent. Elle code l'enfance comme territoire sacré tout en la décodant simultanément comme marchandise disponible⁵. Cette double opération relève d'une logique productive proprement capitaliste : c'est précisément parce que l'enfance est sacralisée, érigée en tabou absolu, qu'elle acquiert une valeur d'échange particulière sur les marchés transgressifs⁶. Le capitalisme contemporain ne fonctionne pas malgré ses contradictions, mais par elles⁷.

Les flux libidinaux de l'adolescence, cette période de déterritorialisation intense où le corps se cherche, où le désir tâtonne

4. Cette perspective permet de dépasser l'opposition simpliste entre bourreaux et victimes. Voir I. Stengers, *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, La Découverte, 2009.

5. Le double mouvement de codage-décodage caractérise selon Deleuze et Guattari le fonctionnement du capitalisme. Voir *L'anti-Œdipe*, chapitre 3 : « Le capitalisme et la schizophrénie ».

6. Sur la façon dont le tabou produit de la valeur marchande dans l'économie de la transgression, voir G. Bataille, *L'érotisme*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1957, et *La Part maudite*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1949.

7. L'axiomatique capitaliste peut intégrer des flux contradictoires sans que cela pose problème. Voir *Mille Plateaux*, *op. cit.*, plateau 13 « Appareil de capture ».

sans repères stables⁸, sont captés par des agencements qui les orientent vers des circuits de valorisation marchande. Il faut être clair : cette « capture » n'implique aucune forme de consentement ni de désir authentique. Elle désigne le processus objectif par lequel l'exploitation s'empare de la vulnérabilité. Mais cette capture n'est jamais totale. Il subsiste toujours des résidus, des lignes de fuite qui témoignent d'une puissance irréductible⁹.

Les dispositifs de mise en contact – réseaux sociaux, applications de rencontre – fonctionnent comme interfaces facilitant la rencontre entre l'offre et la demande¹⁰. Mais ils ne créent pas ex nihilo la prostitution : ils actualisent des virtualités préexistantes dans le social, ils donnent forme à des désirs diffus¹¹.

Agencements d'enfance et processus de subjectivation

L'enfance n'est pas une essence à préserver, un état naturel à protéger des corruptions du monde adulte¹². Elle est un agencement, c'est-à-dire une multiplicité où se combinent de manière contingente des corps, des signes, des affects, des institutions, des

8. Sur l'adolescence comme période de déterritorialisation intense, voir F. Guattari, *Les années d'hiver 1980-1985*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2009, et ses analyses sur les processus de subjectivation à l'adolescence

9. Sur les lignes de fuite comme puissance affirmative et non simple évasion, voir Deleuze et Guattari, *Mille Plateaux*, *op. cit.*, plateau 9 « 1933 – Micropolitique et segmentarité ».

10. Sur la fonction des interfaces numériques dans l'organisation des marchés sexuels, voir P. Tabet, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 2004

11. Sur la distinction entre actuel et virtuel, voir G. Deleuze, *Différence et répétition*, Paris, Puf, 1968.

12. Critique de l'essentialisation de l'enfance développée par P. Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1973, qui montre le caractère historiquement construit de nos conceptions de l'enfance.

discours¹³. Affirmer cela ne revient pas à nier la vulnérabilité spécifique des mineurs ni la nécessité de les protéger, mais à reconnaître que « l'enfance » comme catégorie est une construction historique et sociale.

L'agencement « enfant prostitué » se constitue au croisement de plusieurs territoires : la famille (souvent elle-même déterritorialisée par la précarité, la migration), la rue (comme espace lisse de circulation), le numérique (plateforme de mise en relation), le juridique (qui oscille entre criminalisation et victimisation), le thérapeutique (qui pathologise et normalise)¹⁴.

Ce qui est en jeu, c'est toujours une question de subjectivation¹⁵. Comment un corps d'enfant devient-il « prostituable » ? Non pas au sens où l'enfant choisirait ce devenir – précisons-le : il n'y a jamais de choix libre dans la prostitution des mineurs, de consentement –, mais au sens où des dispositifs sociaux, économiques, familiaux, numériques convergent pour rendre possible cette exploitation. Ces questions relèvent d'une microphysique des rapports de pouvoir et de désir qui s'exercent au niveau le plus fin¹⁶.

Les institutions de protection opèrent souvent, malgré leurs bonnes intentions, une reterritorialisation normative : elles assignent l'enfant prostitué à la place fixe de victime passive, traumatisée,

13. La définition de l'agencement comme multiplicité hétérogène est centrale dans *Mille Plateaux*, *op. cit.* Un agencement n'a pas d'unité substantielle, seulement des relations entre composantes hétérogènes.

14. Sur la multiplicité des territoires qui se superposent dans les situations de prostitution juvénile, voir L. Mathieu, *La condition prostituée*, Paris, Textuel, 2007.

15. Sur la production de subjectivité, voir F. Guattari, *Chaosmose*, Paris, Galilée, 1992, qui distingue plusieurs régimes de production subjectifs.

16. La notion de microphysique du pouvoir est empruntée à Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, qui analyse comment le pouvoir s'exerce au niveau le plus fin, sur les corps eux-mêmes.

à réparer¹⁷. Cette assignation, aussi nécessaire soit-elle juridiquement pour protéger le mineur et poursuivre les exploiters, participe parfois d'une forme de violence symbolique qui complique la relation d'accompagnement¹⁸. Certains jeunes refusent cette étiquette non pas parce qu'ils ne seraient pas victimes – ils le sont objectivement –, mais parce qu'être réduit à cette seule identité les fige dans une position de passivité.

Cette logique victimaire, si elle permet effectivement de protéger juridiquement les mineurs – et c'est essentiel –, a pour effet pervers de les figer parfois dans une identité négative¹⁹. La singularité du parcours, la complexité des motivations, l'ambivalence des affects, tout cela est écrasé sous le poids d'une catégorie totalisante. Or la schizoanalyse nous invite précisément à résister à ces opérations de totalisation, à maintenir ouvertes les multiplicités²⁰.

Économie libidinale du marché sexuel des mineurs

Le capitalisme contemporain entretient un rapport fondamentalement schizophrénique à l'enfance : il la valorise comme symbole d'innocence tout en produisant massivement sa sexualisation marchande à travers la publicité, l'industrie culturelle, les réseaux pornographiques²¹. Cette contradiction apparente n'en est pas une si l'on comprend que le capitalisme fonctionne précisément par

17. Sur les effets de la reterritorialisation normative opérée par les institutions, voir Robert Castel, *La Gestion des risques*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.

18. La notion de violence symbolique a été développée par Pierre Bourdieu, notamment dans *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.

19. L'effet d'étiquetage et de stigmatisation a été analysé par Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.

20. La schizoanalyse se définit précisément comme une pratique qui résiste aux totalisations et maintient ouvertes les multiplicités. Voir Félix Guattari, *Psychanalyse et transversalité*, Paris, Maspero, 1972.

21. Sur la schizophrénie du capitalisme contemporain dans son rapport à l'enfance, voir Neil Postman, *La Disparition de l'enfance*, Paris, Flammarion, 1996.

axiomatisation des flux décodés : il peut simultanément promouvoir la protection de l'enfance et organiser son exploitation²².

Le marché de la prostitution juvénile s'inscrit dans une économie libidinale plus large où le désir est constamment produit, orienté, capturé, valorisé²³. Les clients – et il faut le dire clairement : ce sont des criminels qui commettent des actes d'une gravité extrême – ne cherchent pas simplement une satisfaction sexuelle immédiate. Ils accèdent à une forme de transgression codifiée, ritualisée, où la violation du tabou devient elle-même marchandise²⁴. Le mineur prostitué incarne cette marchandise paradoxale : un interdit transformé en bien disponible.

Mais l'économie libidinale ne se réduit pas à l'économie politique, même si elles sont étroitement intriquées²⁵. Les flux de désir qui traversent ces agencements débordent toujours leur capture marchande. Le corps de l'adolescent, même prostitué, même exploité, reste un corps qui cherche à survivre, qui développe des stratégies, qui produit ses propres modes de résistance²⁶. Reconnaître cela ne signifie en aucun cas minimiser la violence. C'est simplement constater que même dans les situations les plus contraintes subsiste une marge – aussi infime soit-elle – qui peut servir de point d'appui pour une réappropriation.

22. L'axiomatisation capitaliste permet d'intégrer des flux contradictoires. Voir *L'anti-Cédepe*, *op. cit.*, chapitre 3, et *Mille Plateaux*, *op. cit.*

23. Sur l'économie libidinale comme champ d'investissement du désir, voir J.-F. Lyotard, *Économie libidinale*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974.

24. La notion de transgression codifiée renvoie aux analyses de Michel Foucault sur la sexualité moderne, notamment dans *Histoire de la sexualité*, tome 1 : *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.

25. L'intrication entre économie libidinale et économie politique a été explorée par Deleuze et Guattari dans *Mille Plateaux*, *op. cit.*, qui refusent de séparer infrastructure et superstructure.

26. Le corps désirant produit ses propres intensités irréductibles. Sur cette idée, voir A. Artaud, *Le théâtre et son double*, Paris, Gallimard, 1938, et la notion de « corps sans organes » reprise par Deleuze et Guattari.

Corps-territoire et régimes de signes

Le corps de l'enfant prostitué devient un territoire disputé où s'inscrivent et entrent en conflit différents régimes de signes. Le régime juridique le code comme « mineur en danger », « victime de traite », déclenchant tout un appareil de protection. Le régime médical le pathologise systématiquement : syndrome de stress post-traumatique, addiction, troubles du comportement, nécessitant une prise en charge thérapeutique. Ces codages, s'ils correspondent à des réalités cliniques, peuvent aussi enfermer le sujet dans une identité pathologique totalisante. Le régime moral l'investit d'une charge scandaleuse. Le régime marchand en fait un bien échangeable.

Ces différents codages entrent constamment en tension, produisant des zones d'indétermination où le sujet lui-même se cherche. Ces questions ne trouvent pas de réponse stable car le sujet prostitué occupe précisément la position d'un entre-deux, d'un seuil²⁷. Il convient de préciser : affirmer que le jeune se pose ces questions ne signifie pas qu'il existe une réponse légitime autre que « victime d'un crime ». Mais c'est reconnaître que l'identité subjective ne coïncide pas toujours avec le statut juridique objectif.

Le corps fonctionne ici comme surface d'inscription des rapports de pouvoir²⁸, mais aussi – et c'est crucial pour l'intervention – comme lieu d'une résistance possible, comme point d'appui pour une réappropriation. Chaque trace laissée sur ce corps témoigne d'une histoire singulière qui échappe aux catégorisations totalisantes. Il ne s'agit pas de romantiser cette résistance – ce serait un cynisme

27. La position de seuil, d'entre-deux, renvoie à la notion de « devenir-minoritaire » chez Deleuze et Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.

28. Sur le corps comme surface d'inscription du social, voir M. Foucault, *Surveiller et punir, op. cit.*

inacceptable. Mais il s'agit de reconnaître qu'aucun dispositif de capture n'est jamais absolu²⁹.

Les récits des personnes prostituées dès l'enfance révèlent souvent cette complexité irréductible : des moments de soumission absolue coexistent avec des stratégies de résistance, des relations d'exploitation s'accompagnent parfois d'attachements ambivalents. Cette complexité dérange les schémas simplistes. Elle nous oblige à penser une clinique et une politique qui soient à la hauteur de cette complexité.

Devenirs mineurs et lignes de fuite

La notion de devenir, centrale dans l'œuvre de Deleuze et Guattari, permet de penser autrement la prostitution des mineurs³⁰. Le devenir n'est pas un processus par lequel on passerait d'un état A à un état B. C'est un mouvement qui se situe toujours entre deux termes. Le devenir-prostitué d'un mineur n'est pas la transformation d'un enfant innocent en marchandise corrompue, c'est l'entrée – toujours subie, jamais choisie – dans une zone d'indiscernabilité où les identités vacillent.

Or tout devenir, même le plus terrible, comporte nécessairement des lignes de fuite, c'est-à-dire des possibilités de bifurcation. Ces lignes de fuite ne sont pas des sorties de secours préexistantes, elles se créent dans le mouvement même³¹. La question

29. L'idée qu'aucun dispositif de capture n'est absolu traverse toute l'œuvre de Foucault. Voir particulièrement *Histoire de la sexualité*, tome 1, *op. cit.* : « Là où il y a pouvoir, il y a résistance ».

30. La notion de devenir est centrale dans toute la philosophie deleuzienne. Voir G. Deleuze, *Critique et clinique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1993, qui développe une théorie générale des devenirs. Le devenir comme mouvement qui ne part ni n'arrive est développé dans *Mille Plateaux*, *op. cit.*, plateau 10 « 1730 – Devenir-intense, devenir-animal, devenir-imperceptible ».

31. C'est une idée bergsonienne reprise par Deleuze. Voir H. Bergson, *L'évolution créatrice*, Paris, Puf, 1907, et *Mille Plateaux*, *op. cit.*, plateau 9.

clinique et politique devient alors : comment accompagner ces lignes de fuite sans les rabattre immédiatement sur de nouvelles territorialisations ?

Cela suppose de résister à la tentation de l'urgence comme seul mode d'intervention³². L'urgence est légitime face à la violence immédiate – il faut protéger, éloigner du danger –, mais elle ne peut constituer le seul mode d'intervention. Il faut aussi ménager des temps longs, des espaces de respiration, des zones d'indétermination où le sujet peut expérimenter d'autres possibles.

Les lignes de fuite peuvent emprunter des chemins inattendus : une passion pour une activité artistique, une rencontre qui ouvre de nouvelles perspectives, la découverte d'un lieu où l'on se sent reconnu. Ce qui compte, c'est de maintenir ouvert le champ des possibles, de ne pas enfermer le sujet dans une identité définitive.

Vers une clinique des agencements

Penser la prostitution des mineurs en termes de machines désirantes et d'agencements n'est pas un exercice théorique gratuit. C'est ouvrir la possibilité d'une clinique différente, qui ne se contenterait pas de « réparer » les victimes ou de « punir » les coupables, mais qui s'intéresserait aux processus de subjectivation en cours³³. Une clinique qui travaillerait avec les devenirs plutôt que contre eux.

Cette clinique, précisons-le, ne remet pas en cause la nécessité de la protection juridique, de la poursuite pénale des exploiters,

32. La critique de l'urgence comme mode de gouvernement contemporain a été développée par Isabelle Stengers, *Au temps des catastrophes*, *op. cit.* Sur la nécessité de ménager des temps longs, voir Y. Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.

33. L'attention aux processus de subjectivation en cours caractérise la clinique schizoanalytique. Voir F. Guattari, *La révolution moléculaire*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2012

ou de la prise en charge thérapeutique. Elle interroge les modalités concrètes de ces interventions et cherche à les enrichir d'une attention aux singularités.

Elle devrait être attentive aux points de basculement, à ces moments critiques où une trajectoire peut bifurquer. Elle devrait travailler au niveau des agencements concrets³⁴. Quelle est la place de la famille ? Quelles sont les ressources économiques disponibles ? Quels réseaux relationnels existent ? Quelles passions peuvent être mobilisées ? Quelles conditions matérielles permettraient une sortie effective ?

Il s'agirait d'une clinique véritablement collective³⁵. Les éducateurs, les travailleurs sociaux, les pairs, la famille quand c'est possible, les institutions. Une clinique capable de composer avec l'hétérogénéité, de travailler dans la multiplicité.

Cette approche suppose d'accepter une certaine zone d'incertitude – sans pour autant renoncer à la responsabilité de protection. Elle suppose aussi de résister à la fascination pour les grands récits de conversion. Ces récits ont leur place, mais ils ne doivent pas devenir le modèle unique. Il faut faire place à des trajectoires plus sinueuses.

La dimension expérimentale est essentielle : il s'agit d'essayer, de tâtonner, d'ajuster en permanence les dispositifs. Pas de protocoles standardisés, mais une attention fine aux singularités, une capacité d'improvisation. Cette clinique expérimentale comporte sa part d'incertitude, mais le risque doit être mis en balance avec

34. L'analyse des agencements concrets singuliers est au cœur de la méthode schizoanalytique. Voir F. Guattari, *Cartographies schizoanalytiques*, Paris, Galilée, 1989. La question « que peut un corps ? » est spinoziste : voir G. Deleuze, *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981.

35. Sur la dimension collective de la clinique, voir J. Oury, *Hiérarchie cachée*, Vigneux, Matrice, 2019, et la tradition de la psychothérapie institutionnelle. Composer avec l'hétérogénéité : voir É. Hache, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*, Paris, La Découverte, 2011.

les violences certaines des dispositifs standardisés qui échouent systématiquement avec certains jeunes.

Politique des seuils et zones d'autonomie

Au-delà de la dimension clinique, la question de la prostitution des mineurs appelle une réflexion politique qui ne se réduise pas à l'oscillation habituelle entre répression et protection. Il s'agirait de penser ce que nous pourrions appeler une politique des seuils, attentive à ces zones limites où se jouent les processus de subjectivation. Les mineurs prostitués occupent précisément ces zones de seuil : entre enfance et âge adulte, entre victimisation et agentivité, entre exclusion et inclusion sociale.

Une telle politique devrait commencer par reconnaître que les catégories juridiques actuelles – mineur/majeur, victime/coupable, contraint/libre – sont insuffisantes pour penser la complexité des situations réelles, même si elles restent nécessaires pour organiser la protection juridique. Ces catégories binaires fonctionnent comme des machines à exclure le tiers. Or c'est précisément dans ces zones grises que se situent les enjeux les plus cruciaux pour l'intervention.

Il faudrait inventer des formes d'accompagnement qui ne passent pas nécessairement par l'institutionnalisation totale, qui laissent place à des espaces d'autonomie même précaires. Des lieux où les mineurs prostitués pourraient circuler librement sans être immédiatement assignés à une identité de victime, où ils pourraient expérimenter d'autres modes de relation. Des zones d'autonomie temporaire où les règles habituelles seraient assouplies. Il ne s'agit évidemment pas de zones sans protection, mais de dispositifs qui articulent différemment protection et autonomie, cadre et souplesse.

Conclusion : de la capture à la création

La cartographie des machines prostitutionnelles qui capturent les mineurs révèle la complexité vertigineuse des agencements contemporains du désir et du pouvoir. Elle montre comment le capitalisme produit simultanément l'enfance sanctuarisée et sa négation marchande, comment les institutions de protection peuvent devenir des dispositifs de capture alternatifs, comment les bonnes intentions se retournent parfois en nouvelles formes d'assujettissement. Cette analyse n'est pas cynique : elle interroge les modalités de cette protection.

La perspective schizoanalytique ouvre sur une question à la fois clinique et politique : comment accompagner les processus de déterritorialisation sans les rabattre immédiatement sur de nouvelles territorialisations ? Comment créer les conditions d'une réappropriation par les mineurs eux-mêmes de leur devenir ? Il n'y a pas de réponse générale. Chaque situation est singulière.

Ce qui importe, au fond, c'est de maintenir ouverte la possibilité d'une créativité existentielle, même dans les situations les plus contraintes. Car si la prostitution des mineurs nous dit quelque chose d'essentiel sur notre époque, c'est précisément ceci : la capture n'est jamais totale, et même dans les situations les plus violentes subsiste toujours une part irréductible qui peut servir de point d'appui pour une réinvention de soi.

Il ne s'agit pas de célébrer naïvement la « résistance » – ces mots masquent souvent l'absence de moyens réels. Il s'agit de reconnaître, dans l'analyse même des dispositifs de capture, les failles par lesquelles peut s'infiltrer autre chose, les lignes de fuite qui permettent de bifurquer vers d'autres devenirs. La tâche d'une pratique véritablement politique et clinique serait alors d'identifier ces lignes de fuite, de les amplifier quand c'est possible, de créer les conditions matérielles et symboliques qui permettent leur actualisation.

Cela suppose un renversement complet de perspective : ne plus partir de normes préétablies, mais partir des puissances réelles qui s'expriment dans les situations concrètes. Que peut un corps d'adolescent prostitué ? Non pas au sens : « que peut-il faire dans la prostitution ? » – cette question serait obscène –, mais au sens : « quelles capacités, quelles ressources subsistent malgré l'exploitation et peuvent être mobilisées pour construire autre chose ? »

Mon expérience de terrain m'a convaincu que les échecs les plus cuisants surviennent lorsque nous refusons de reconnaître cette complexité, lorsque nous imposons des solutions standardisées. À l'inverse, les sorties durables que j'ai pu observer se sont presque toujours construites sur des marges de manœuvre infimes, sur des rencontres imprévues, sur des passions insoupçonnées.

C'est cette attention aux singularités, cette capacité à composer avec l'hétérogénéité, cette ouverture aux devenirs imprévisibles que je plaide ici, sans jamais perdre de vue que la protection des mineurs contre toute forme d'exploitation sexuelle reste un impératif catégorique, non négociable. La schizoanalyse ne nous invite pas à l'indifférence morale, mais à une vigilance accrue aux effets réels de nos interventions, à une attention fine aux processus de subjectivation, à une créativité dans l'invention de dispositifs véritablement au service de l'émancipation de ceux que nous prétendons accompagner.